



Programme AVOT OUBANIM

Parachat Béréchit 5784



Le moment hebdomadaire de partage d'élévation et de joie des parents avec leurs enfants

 1 HEURE

1 heure d'étude Parents -
Enfants pédagogique et ludique

? 1 QUIZZ

1 Quizz hebdomadaire
où les gagnants sont publiés

 1 SOIRÉE

Une soirée organisée chaque mois dans une
communauté avec des cadeaux à gagner

 1 TIRAGE AU SORT

1 tirage au sort par mois pour
gagner des super cadeaux



Chapitre 1, verset 4

Ce *Passouk* nous dit qu'Hachem a vu que la **lumière était bonne**.

Un étonnant *Midrach* nous dit qu'au début de la Création, Hachem a vu d'avance les **bonnes actions des Tsadikim**, et les **mauvaises actions des Récha'im**.

En effet, lorsque le *Passouk* qui dit : "Et la **terre était confusion**", il parle des mauvaises actions des *Récha'im*. Lorsqu'il dit : "Hachem a dit : Qu'il y ait la **lumière**", ce sont les bonnes actions des *Tsadikim*.

Le *Midrach* explique qu'on ne sait pas lesquelles des deux Hachem désire. Mais comme il est écrit : "Hachem a vu que la lumière était bonne", cela montre qu'Il **désire les actions des Tsadikim**.

? Comment aurions-nous pu imaginer qu'Il préférerait peut-être les actions des *Récha'im* ?

Rav Lev Gourevitz, directeur de la *Yéchiva* de Gateshead (en Angleterre), dit que le but de la Création est de **grandir le Nom d'Hachem dans le monde**.

Cela peut se faire :

- soit par les bonnes actions des *Tsadikim*, qui arrivent à des niveaux très élevés dans la connaissance d'Hachem, et qui sont **récompensés selon leurs bonnes actions** ;
- soit par les mauvaises actions des *Récha'im*, et Hachem montre alors Sa grandeur à travers les **sanctions qui s'abattent** sur eux (exemple : les dix plaies qui ont frappé Pharaon en Égypte).

Les mauvaises actions contribuent donc aussi à grandir le Nom d'Hachem. Mais Hachem veut que nous grandissions Son Nom par de bonnes actions, comme l'indiquent les mots : "Hachem a vu que la lumière était bonne."

Car Il préfère de loin le **chemin de la lumière**, des actions des *Tsadikim*, où Il grandit Son Nom à travers les **bienfaits qu'Il prodigue à l'humanité**, que celui des *Récha'im* où Il doit Le grandir en sanctionnant.



HALAKHA

Ce Chabbath *Béréchit* s'appelle Chabbath *Mévarkhim*. C'est le Chabbath où on **annonce et on bénit le nouveau mois** qui arrive.

En l'occurrence, cette année, *Roch 'Hodech 'Hechvan* tombera dès la sortie du Chabbath, et durera dimanche et lundi.

? Pourquoi est-ce le Chabbath qu'on annonce et bénit le mois à venir ?

Les commentateurs expliquent que c'est le Chabbath qui a été choisi car c'est le moment où **toute la communauté est réunie à la synagogue**. Alors que les autres jours, nombreux sont ceux qui prient à la maison.

? Quel est le seul mois qui n'est pas annoncé ?

Tichri. C'est-à-dire que le dernier Chabbath du mois de *Eloul* ne s'appelle pas Chabbath *Mévarkhim*, car **on n'annoncera pas la venue du mois de Tichri**.

? Pourquoi cette différence avec les autres mois de l'année ?

Pour plusieurs raisons. La plus évidente est que, puisque *Roch 'Hodech Tichri* correspond au jour de ***Roch Hachana***, c'est une date connue de tous, qu'il n'est donc **pas nécessaire d'annoncer**.

Dans certains endroits, on n'annonce pas le mois de *Av*. Car puisque c'est un mois de sanctions, où de nombreux malheurs sont arrivés au peuple juif, on le laisse venir discrètement, sans l'annoncer.

L'habitude répandue est, cependant, de l'annoncer (avec, dans certaines communautés, un texte différent), conformément à l'habitude du *Arizal*. Lorsqu'ils annoncent le mois de *Av*, certains disent "***Ména'hem Av*** (Celui qui console *Av*)". Ce n'est pas le nom du mois (qui s'appelle seulement *Av*). Mais l'intention, en agissant ainsi, est de souhaiter qu'Hachem **transforme très prochainement ce mois en *Né'hama*** (consolation).

Le *Michna Beroura* explique que cette annonce n'est pas en rapport avec la sanctification du mois, qui avait lieu à l'époque, lorsque deux témoins venaient témoigner qu'ils avaient vu le **premier croissant de lune**. En effet, depuis bien longtemps, cette procédure n'a plus lieu, et est remplacée par les calendriers.

Le but de l'annonce du mois, de nos jours, est surtout de rappeler aux gens la date de *Roch 'Hodech*, pour qu'ils fassent attention à respecter les **lois qui concernent ce jour** (exemple : ajouter *Ya'alé Véyavo* dans la *Amida*).

Le *Ma'hzor Vitry* étend cette vigilance sur le *Roch 'Hodech* à **tous les événements particuliers** qui se dérouleront dans le mois.

Le *Michna Beroura* dit que bien que cette annonce ne soit pas liée à la sanctification du mois qui avait lieu à l'époque du *Beth Hamikdash*, on a quand même l'habitude de **se tenir debout lorsqu'on annonce le nouveau mois** (comme on le faisait lors de la sanctification du nouveau

mois à l'époque du *Beth Hamikdash*).

On a aussi l'habitude que celui qui annonce le nouveau mois tienne **dans ses mains un Séfer Torah** lors de cette annonce.

? Pourquoi ?

Le *Séfer Mékor 'Haïm* explique qu'en agissant ainsi, celui qui annonce le nouveau mois entraîne que les demandes faites lors de cette annonce soient **plus facilement exaucées par Hachem**.

Selon une autre explication, cela aide celui qui annonce le nouveau mois à se concentrer sur ce qu'il dit à ce moment-là.

Selon Rav Moché Feinstein, le but de cela est de rappeler l'époque où, lorsqu'il n'y avait pas *Minyan* lorsqu'on allait ajouter un mois supplémentaire à l'année, **on tenait un Séfer Torah dans les mains pour compléter le Minyan**.

Cette habitude, **adoptée par nos ancêtres depuis de nombreux siècles**, est donc très importante.

Au point où Rav Kanievsky disait que si un *Minyan* a un *Séfer Torah* et qu'un autre *Minyan* veut le lui emprunter car il n'en a pas, le premier *Minyan* doit **garder pour lui le Séfer Torah au moment où il annonce le mois** et, ensuite seulement, le prêter à l'autre *Minyan*.

Toutefois, si on a oublié de garder en main le *Séfer Torah* pour l'annonce du mois et qu'on l'a déjà rangé dans l'armoire des *Sifré Torah*, on n'ira pas jusqu'à l'en ressortir pour cela. Mais il est **conseillé d'attendre *Min'ha*** pour annoncer le nouveau mois, pour pouvoir faire cette annonce avec le *Séfer Torah*, puisqu'on le ressortira de toute façon pour y lire la *Paracha* de l'après-midi. Et avant de le rentrer de nouveau dans son armoire, on rattrapera l'annonce du matin, en la faisant avec le *Séfer Torah*.

Lorsqu'il y a deux mois de *Adar* (comme cette année), on dira "*Adar Richone*" pour le premier *Adar*, et "*Adar Hachéni*" pour le deuxième.

Certains ont pris l'habitude, avant d'annoncer la date de *Roch 'Hodech*, de mentionner le moment précis (à la seconde près) du **renouvellement de la lune**. Car le mot *'Hodech* (mois) vient de *'Hadach* (nouveau). Et, à l'époque du *Beth Hamikdash*, lorsque le tribunal rabbinique proclamait le nouveau mois, il ne le faisait qu'après avoir su précisément le moment du renouvellement de la lune. Toutefois, s'il s'avère que, lors du Chabbath *Mévarkhim*, on ne connaît pas le moment précis du renouvellement de la lune, on annoncera quand même la date de *Roch 'Hodech*. Car c'est l'essentiel.

Même en dehors d'*Eretz Israël*, le moment du renouvellement de la lune qui est annoncé est celui où celle-ci se **renouvelle en Israël**.



MICHNA

Rabbi Tarfon dit : “Le jour est court, le **travail est énorme**, les **ouvriers sont paresseux**, la **récompense est très grande**, et le **patron presse**.”

“Le jour est court” fait allusion à notre **passage sur terre**. Car aussi longue que puisse être la durée de notre vie, elle est courte par rapport à **l'éternité du monde futur**. Comme une ombre qui passe.

Le “travail énorme”, c’est **l'étude de la Torah, l'accomplissement des Mitsvot**, le développement de la crainte d'Hachem, l'amélioration du caractère, de la manière d'accomplir les Mitsvot (avec joie, zèle etc...).

Rav Israël Salanter disait qu'il faut sept ans pour finir le *Chass* (l'étude de la *Guemara*), mais encore bien plus que cela pour **corriger un seul trait de caractère**.

“Les ouvriers sont paresseux” rappelle le fait que le *Yétser Hara'* cherche à nous **démotiver dans le service d'Hachem**. A **refroidir l'enthousiasme** que nous pouvons ressentir dans ce domaine.

“La récompense est très grande” fait allusion à toutes les **merveilles qu'Hachem a préparé pour chacun de nous**, et au moyen desquelles Il nous **récompensera dans le monde futur**.

Au sujet de “le patron presse”, le *Roua'h Haïm* explique que nous ne devons pas renoncer à accomplir les Mitsvot en se disant : “Peu m'importe

leur récompense !” La *Michna* explique que **le service d'Hachem est obligatoire**. Et si on ne le fait pas, on est non seulement **pas récompensé**, mais on est aussi **sanctionné**.

Selon Rav Rottenberg *zatsal*, l'expression “le patron presse” est plutôt à traduire par “le patron est pressé”. C'est-à-dire que le patron passe son chemin. Et s'il voit qu'un ouvrier ne fait pas son travail, il part **visiter le suivant**.

Lorsqu'on réussit dans la Torah, il est important de **ne pas s'arrêter**. Comme Eliézer, le serviteur d'Avraham, qui, lorsqu'Hachem lui a fait réussir sa mission (chercher une femme pour Its'hak) a dit à la famille de Rivka qu'il ne pouvait pas s'arrêter en prenant une pause chez eux. Qu'il fallait qu'il **continue immédiatement sa mission**, sans s'arrêter, justement parce qu'Hachem lui avait accordé la réussite.

Lorsqu'on continue après avoir réussi (au lieu de se reposer sur ses lauriers, en s'imaginant “Plus besoin de fournir des efforts, c'est acquis !”), **Hachem nous aide à réussir encore plus**.

Le *Roua'h Haïm* termine son commentaire en priant qu'Hachem place notre part parmi ceux qui **acceptent sur eux le joug de la Torah. Amen**.

Michlé, chapitre 29, verset 24

KÉTOUVIM

HAGIOGRAPHES

Dans ce *Passouk*, le roi Chlomo déclare : “Quiconque partage avec un voleur **déteste son âme**. Il entendra un serment, et il ne dira pas.”

Les commentateurs expliquent qu'il s'agit d'un homme qui a été **témoin d'un vol**. Et le voleur, constatant la présence de cet observateur, a peur qu'il aille témoigner contre lui et ne le dénonce à la police.

Il lui propose donc, pour acheter son silence, de **partager avec lui ce qu'il a volé**. Et l'homme accepte.

C'est à son sujet que le roi Chlomo déclare : “Quiconque partage avec un voleur **déteste son âme**.” Car la suite est connue : la police et la justice vont lancer des appels à témoins en disant que quiconque a été témoin du vol et ne vient pas témoigner sera maudit.



Celui qui a accepté de partager l'objet du vol entendra cet appel mais ne témoignera pas. Sa faute sera donc double : avoir partagé ce qui a été volé, et ne pas être venu témoigner.

Le *Ralbag* explique que même si cet homme se justifie en disant qu'après tout, il n'a, lui-même, pas volé (ce qu'il a reçu du vol, c'est le voleur qui le lui a donné !), sa **faute de ne pas venir témoigner au tribunal rabbinique** alors que celui-ci le demande est très grande.

Pour un gain financier, cet homme met en danger son être spirituel. Et son **amour trop fort de l'argent** le mène à des conséquences désastreuses.



CHOFTIM PROPHÈTES

Le texte nous raconte qu'après les **40 ans de tranquillité suite à la victoire de Déborah**, les *Bné Israël* ont, de nouveau, recommencé à faire le mal aux yeux d'Hachem. Et Hachem les a **livrés aux mains de leur voisin, Midian**, pendant 7 années.

Midian a dominé Israël, et les Juifs étaient **persécutés, poursuivis, maltraités...** Ils ont dû **quitter leurs maisons**, et aller habiter dans des grottes, des cavernes et des souterrains.

Chaque fois que les Juifs ensemençaient et labouaient leur champs, le peuple de Midian les laissait faire. Mais dès que la récolte des Juifs poussait, le peuple de **Midian la détruisait**, pour ne pas leur laisser de subsistance :

- en libérant leurs animaux dans les champs des Juifs, pour qu'ils saccagent tout ce qui y avait poussé ;
- en amenant leurs tentes dans ces champs, pour s'y installer avec de nombreux animaux.

Israël s'est énormément appauvri lorsque Midian dominait. Et **après sept ans d'oppression**, les Juifs ont **enfin crié vers Hachem**. Hachem leur a alors envoyé un prophète, Pin'has, qui leur a dit que c'était à cause de leurs fautes que ces malheurs se sont abattus sur eux.

Un ange d'Hachem est venu à 'Ofra (un endroit situé

dans le territoire de Guil'ad, fils de Ménaché).

Le propriétaire de 'Ofra s'appelait Yoach. Et son fils, Guid'on, était en train de battre le blé dans la grange, pour essayer de récupérer un maximum de blé et **le camoufler avant que Midian ne vienne s'en emparer**.

Les *Midrachim* disent que ce n'était pas Guid'on qui battait le blé, mais Yoach lui-même. Mais, à un moment, Guid'on a dit à son père : "Papa, à ton âge, c'est très fatiguant pour toi de faire cela. Et si, pendant que tu bats le blé, les ennemis s'abattent sur toi, tu n'auras pas la force de t'enfuir. C'est pourquoi, je t'en prie, mets-toi à l'abri. Et c'est moi, qui dorénavant, vais battre le blé."

L'ange d'Hachem était debout, et espérait que Guid'on allait tourner la tête, et l'interroger sur son identité. Mais Guid'on était tellement plongé dans son travail qu'il n'a pas remarqué que quelqu'un était debout devant lui...

L'ange s'est donc, finalement, lui-même adressé à lui. Et il lui a dit : **"Qu'Hachem soit avec toi, homme fort et vertueux !"**

CHMIRAT HALACHONE en histoire

La Torah nous enseigne : "Tu n'iras pas en colportant le mal dans ton peuple". (*Séfer Vayikra, Kédochim 19,16*)

LE CAS DE LA SEMAINE

C'est la **rentrée scolaire**. Rivka veut **s'asseoir en classe** à côté de Sarah, mais Dvora lui dit : "Viens plutôt t'asseoir à côté de moi, je ne parle pas pendant les cours."

QUESTION

Dvora peut-elle répondre de cette façon à Rivka ?

Réponse



Dvora ne peut pas parler de cette façon, car elle sous-entend clairement que Sarah parle pendant les cours, ce qui est une forme de *Lachon Hara'*, de médisance.





HISTOIRE

Pour bien commencer l'année, voici une histoire dont le message pourra nous être utile tout au long de l'année.

À Médziboz, dans le *Beth Hamidrach* du *Ba'al Chem Tov*, les élèves étaient serrés les uns contre les autres, et priaient intensément la *Téfila* (prière) de *Roch Hachana*.

L'un d'eux, particulièrement *Tsadik*, qui servait Hachem très chaleureusement, a eu besoin, pendant la *Téfila*, de sentir du tabac pour **reprendre des forces**.

Il a sorti la boîte à tabac qu'il avait en poche, a senti le tabac et a voulu remettre la boîte dans sa poche. Mais, sans faire exprès, il l'a faite tomber par terre.

Lorsque son voisin, qui était aussi un *Tsadik*, a entendu le bruit, il a voulu voir ce qui était tombé. Il a vu la boîte par terre, et son ami se baisser pour la ramasser.

Il a essayé de se replonger dans sa prière, mais il n'y est pas arrivé, car des pensées négatives l'ont assailli : "Est-ce ainsi que mon ami prie à *Roch Hachana* ? Quelle valeur a son lien avec Hachem si, **pour le plaisir d'une bonne odeur**, il est **capable d'interrompre sa prière**, et de se pencher pour ramasser la boîte ?!"

Il ne s'est pas rendu compte que ces pensées ont déclenché, dans le Ciel, une attaque ciblée de la part de tous ceux qui ne cherchent qu'à **attaquer les Juifs**.

Les anges qui attaquent ont saisi l'argument de ce Juif, et l'ont présenté devant le tribunal céleste. A ce moment-là, deux personnes (les deux élèves dont nous avons parlé) se sont trouvés en danger.

Le *Ba'al Chem Tov*, de l'endroit où il se trouvait, a compris la situation. Il a **redoublé de supplications**. Mais un terrible nuage continuait à planer...

Pendant les dix jours de *Téchouva*, puis pendant la fête de *Souccot*, le *Ba'al Chem Tov* voyait que les arguments de justice avaient encore beaucoup de force. Et il continuait à prier pour ses deux élèves en danger.

Le soir de *Hocha'ana Rabba*, le *Ba'al Chem Tov* a appris, à sa grande joie, que ses prières ont été entendues, et que le danger qui planait sur ses deux élèves était **presque annulé** si l'élève qui avait pensé du mal de son ami, penserait du bien de lui.

Ainsi, les **bonnes pensées compenseraient les**

mauvaises, et le décret qui pesait sur lui et son ami serait annulé.

Cependant, le *Ba'al Chem Tov* était très embêté : comment révéler ceci aux deux élèves, alors qu'on lui avait interdit de dévoiler quoi que ce soit ?

Il est allé au *Beth Hamidrach*, voir si ses deux élèves s'y trouvaient ; et, effectivement, ils y étaient. Il a **longuement regardé l'élève qui avait accusé l'autre élève**, puis est retourné dans son bureau, et s'est plongé dans la lecture du *Tikoun* de *Hocha'ana Rabba*.

À un moment, l'élève qui avait accusé l'autre élève n'arrivait plus à se concentrer dans l'étude de la Torah. Il pensait au tabac, et se demandait pourquoi certaines personnes veulent tellement en respirer. Il cherchait une **explication spirituelle** à cela.

Soudain, il s'est dit que, peut-être, certaines âmes élevées ne peuvent pas redescendre dans ce monde sous une forme matérielle (dans un corps précis). La seule possibilité qu'elles ont de redescendre dans ce monde pour ensuite remonter définitivement dans l'autre monde est de procurer un certain plaisir fin et abstrait. Par conséquent, ceux qui aiment sentir le tabac permettent à l'âme qui s'y est retrouvée enfermée de **retourner au niveau spirituel auquel elle a droit**.

Alors qu'il réfléchissait à cela, il s'est rappelé de ce qu'il s'est passé à *Roch Hachana* avec la boîte à tabac. Et il s'est dit : "Combien ai-je été stupide de mal juger mon ami ! Peut-être qu'en sentant ce tabac, et en ramassant la boîte, il a libéré les âmes très élevées enfermées dans le tabac."

Il a raconté son histoire au *Ba'al Chem Tov* qui lui a parlé du **danger engendré par ses pensées négatives**, et de la **délivrance créée par ses bonnes pensées**.

Chaque fois que nous jugeons autrui négativement, nous le mettons en danger, et nous nous mettons en danger. Il est donc très important de trouver des **mérites à notre entourage**, et de le juger favorablement.



Question

Raphaël et Ya'akov sont deux voisins qui sont aussi **collègues au travail**.

Un jour, Raphaël demande à Ya'akov s'il peut lui ramener sa sacoche chez lui car il doit aujourd'hui faire quelques courses avant de rentrer chez lui, et compte-tenu de l'importance de son contenu, il ne veut pas qu'elle soit avec lui tout ce temps.

Ya'akov accepte et prend le chemin du retour. En route, il se rappelle qu'il lui manque du pain pour le lendemain, il s'arrête alors un instant à la boulangerie acheter une baguette. Une fois remonté dans la voiture, il est frappé de stupeur : la **sacoche qui était posée sur le siège passager a été volée**.

En effet, pour les quelques minutes où il est descendu, il n'a pas pris soin de fermer la fenêtre,

ce qui a permis au voleur de la prendre aisément.

Ya'akov, honteux, contacte Raphaël et le tient au courant du malheureux incident. Raphaël, très contrarié, lui explique que la sacoche contenait plusieurs contrats d'affaires importants qui sont des documents qu'il est quasiment impossible de rééditer, et qui valent beaucoup d'argent. Il lui demande donc pour cela un dédommagement conséquent.

Ya'akov lui dit alors que s'il en est ainsi, il n'est peut-être pas responsable, car ce qui a été volé, c'est le papier ; et le fait qu'il avait de la valeur n'était que par le sens qu'il lui a été donné. Ya'akov dit qu'en soi, c'est seulement une **feuille de papier qui a été volée**.

GUEMARA



L'argument de Ya'akov est-il plausible ?

A toi !



● Baba Metsia 56a, Michna puis 57b depuis "Mena Hané Miléi" jusqu'au deux points, ainsi que le Tossfot "Chomer 'Hinam"

● Rambam (Hilkhot Ch'irout) chap.2 paragraphe 3

● Choul'han 'Aroukh ('Hochen Michpat) chap.301 alinéa 1 ainsi que le Chah paragraphe 3.

RÉPONSE

La *Guémara* dit que celui qui est responsable de garder un contrat et qu'il a été perdu - bien qu'en général un gardien doit jurer qu'il n'a pas failli dans sa garde -, puisqu'ici, il s'agit d'un contrat qui n'a pas une valeur intrinsèque mais seulement la valeur que l'on peut récupérer grâce à lui, il n'aura **pas besoin de jurer** (la *Guémara* le déduit des versets).

Tossfot est d'avis qu'il en sera de même concernant le paiement, et dans ce cas, même s'il l'a mal gardé, il ne sera **pas obligé de rembourser**. Par contre, le *Rambam* est d'avis que ne pas bien garder un objet équivaut à **l'endommager de façon active**, et il sera donc responsable s'il a mal gardé le contrat.

Du *Choul'han 'Aroukh*, il semble qu'il tranche comme *Tossfot* et qu'il ne sera donc pas responsable, et ainsi tranche le *Rama*. Cependant, le *Chah* tranche comme le *Rambam* qui pense qu'il sera responsable.

Dans notre cas aussi nous devons dire, que selon le *Choul'han 'Aroukh* et le *Rama*, Ya'akov ne sera pas responsable. Par contre, selon le *Chah*, il devra rembourser.

Sous la direction spirituelle du Rav Eliahou Uzan

Responsable de la publication : David Choukroun

Rédaction : Rav Eliahou Uzan, Rav Elh'anan Moché Smietanski, Alexandre Roseblum | Retranscription : Léa Marciano



Vous souhaitez dédicacer un numéro de Avot Oubanim : 04 86 11 93 97

Pour tous renseignements :

☎ 01 77 50 22 31

📞 +972 54 679 75 77

✉ avotoubanim@torah-box.com